



MA PHOTO AVEC LE PERE-NOËL

- Du 21 novembre au 19 décembre 2018-

UNION COMMERCIALE SAINT-MAURICE - PELLEVOISIN

Article 1 : GENERALITES

L'Union Commerciale Saint-Maurice – Pellevoisin propose une animation commerciale.

Les clients des commerçants participants pourront participer à un jeu-concours pour tenter de gagner des tickets ouvrant droit à une photo gratuite avec le Père-Noël lors de deux séances photos.

Article 2 : DATES

Du 21 novembre au 19 décembre 2018 inclus, le public est invité à participer au jeu-concours sur obligation d'achat.

Deux séances photos avec le Père-Noël :

- le samedi 8 décembre de 14h00 à 17h à la salle polyvalente de la Mairie de Quartier
- le mercredi 19 décembre de 10h à 12h sur le marché de Pellevoisin

La liste des enseignes participantes est disponible sur internet : www.destination-lille.com.

Article 3 : DESIGNATION DES GAGNANTS

Les clients devront justifier de deux actes d'achat en présentant deux tickets, pour bénéficier d'une photo gratuite.

Article 4 : RESTRICTIONS

Ne peuvent participer au jeu : les commerçants adhérents aux Unions Commerciales et participants à l'opération, leur personnel, les membres des bureaux des Unions Commerciales, les salariés et stagiaires de la FLCAS, leur conjoint et/ou famille.

Article 5 : NATURE ET VALEUR DES LOTS

Une photo avec le Père-Noël sur présentation de deux tickets.

Article 6 : ATTRIBUTION DES LOTS

Un ticket offert par acte d'achat chez un commerçant participant – dans la limite des stocks de tickets disponibles.

Article 7 : INFORMATIONS AUX PARTICIPANTS

Toute contestation à ce jeu ne se fera et ne sera prise en considération qu'après la clôture du jeu.

Ce règlement est consultable librement sur le site Internet : www.destination-lille.com

Le présent règlement est disponible sur simple demande écrite à la FLCAS, 28, rue de Paris – 1^{er} étage – 59000 Lille.

La FLCAS et l'Union Commerciale Saint-Maurice - Pellevoisin ne sauraient être responsables, au cas où ce jeu viendrait à être annulé pour un cas de force majeure. Les coûts d'affranchissement sont à la charge des participants et ne sont pas remboursables.

Opération organisée avec le soutien de la Fédération Lilloise du Commerce, de l'Artisanat et des Services (FLCAS)

renseignements : 03 20 57 50 14 – contact@destination-lille.com

